



RÉPONSE DU SECTEUR DES SCIENCES AUX DEMANDES D'INFORMATION PRÉSENTÉES LORS DES AUDIENCES SUR L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DU PROJET D'OLÉODUC DE LA PÉTROLIÈRE ENBRIDGE CONCERNANT LES POISSONS MARINS

Contexte

Le 15 mai 2012, la Division de l'évaluation environnementale et des grands projets (DEEGP) de Pêches et Océans Canada (MPO), région du Pacifique, a demandé au Secteur des sciences du MPO de la même région, de lui donner un avis au sujet des demandes d'information particulières présentées à la Commission d'examen conjoint du projet Enbridge que le Secteur des sciences du MPO est en mesure d'évaluer grâce à son expertise. Étant donné que les demandes d'information pour lesquelles un avis du Secteur des sciences a été demandé visent un grand nombre de questions et de disciplines scientifiques, ce secteur a formulé des réponses distinctes pour chaque catégorie de demandes d'information et, dans certains cas, pour des demandes d'information particulières. En plus des questions scientifiques, certaines demandes d'information comprenaient des éléments touchant les politiques, la gestion ou les renseignements juridiques du MPO. La présente réponse du secteur des Sciences vise les éléments scientifiques des questions suivantes :

- Le promoteur a-t-il fourni les renseignements de base supplémentaires sur les communautés de poissons marins et les relevés de pêche supplémentaires demandés dans la demande d'information n° 2 soumise au promoteur? Si oui, veuillez fournir des copies de ces renseignements. [Réponse du promoteur du projet NGE à la demande d'information n° 2, numéro 2.13; volume 2, partie I, section 61, du gouvernement fédéral]
- Si non, est-ce que le promoteur a accepté de fournir ces renseignements et, le cas échéant, quand? [Réponse du promoteur du projet NGE à la demande d'information n° 2, numéro 2.13; volume 2, partie I, section 61, du gouvernement fédéral]
- En quoi ces renseignements sont-ils pertinents pour l'évaluation des risques potentiels associés au projet? [Réponse du promoteur du projet NGE à la demande d'information n° 2, numéro 2.13; volume 2, partie I, section 61, du gouvernement fédéral]
- En quoi ces données sont-elles pertinentes pour l'évaluation des risques potentiels associés au projet? [Réponse du promoteur du projet NGE à la demande d'information n° 2, numéro 2.14; volume 2, partie I, section 61, du gouvernement fédéral]
- Veuillez fournir des copies des études citées par le MPO dans la demande d'information n° 2 soumise au promoteur, section 2.15, qui établissent un lien entre les effets du bruit et la diminution des captures par unité d'effort pour les espèces de sébaste. [Réponse du promoteur du projet NGE à la demande d'information n° 2, numéro 2.15; volume 2, partie I, section 61, du gouvernement fédéral]
- En quoi une analyse de la diminution des captures par unité [d'effort] pour les espèces de sébaste est-elle pertinente pour l'évaluation des risques potentiels associés au projet?

[Réponse du promoteur du projet NGE à la demande d'information n° 2, numéro 2.15; volume 2, partie I, section 61, du gouvernement fédéral]

Ce rapport de réponse des Sciences découle d'un processus spécial de réponse des Sciences (PSRS) régional du Secrétariat canadien de consultation scientifique de Pêches et Océans Canada qui a eu lieu le 29 mai 2012 au sujet de l'avis scientifique faisant suite aux demandes d'information soumises par des intervenants relativement au processus de la commission d'examen chargée de l'évaluation environnementale du projet d'oléoduc de la pétrolière Enbridge. Toute autre publication découlant de ce processus sera ajoutée, une fois disponible, au Calendrier des avis scientifiques de Pêches et Océans Canada à l'adresse suivante : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/index-fra.htm.

Renseignements de base

Le promoteur du projet d'oléoduc Northern Gateway de la pétrolière Enbridge propose de transporter du bitume dilué de Kitimat (Colombie-Britannique) jusqu'aux marchés de la Chine et de la Californie au moyen de pétroliers de la catégorie très gros transporteur de brut (TGTB) (Vol. 1, B1-2, demande visant le projet Northern Gateway d'Enbridge déposée en vertu de l'article 52). La route de navigation, qui débute à Kitimat, passe dans les voies navigables restreintes de la Colombie-Britannique et se rend jusque dans les eaux libres du détroit d'Hecate, de l'entrée Dixon et du détroit de la Reine-Charlotte en Colombie-Britannique, est illustrée à la Figure 1. Aux fins de l'évaluation, le projet Northern Gateway d'Enbridge englobe deux zones : la zone d'évaluation des eaux confinées du chenal (ZEECC) (Figure 2) et la zone d'évaluation des eaux libres (ZEEL), qui s'étend des eaux de la Colombie-Britannique jusqu'aux limites de la mer territoriale (Figure 1). Les navires qui entrent dans le passage transporteront des cargaisons de condensat. Le promoteur du projet Northern Gateway de la pétrolière Enbridge estime que 71 pétroliers transportant du condensat et 149 pétroliers transportant du pétrole feront escale au terminal de Kitimat, pour un total de 440 transits par année (Vol. 8C, B3-37, demande visant le projet Northern Gateway d'Enbridge déposée en vertu de l'article 52). Un terminal maritime sera construit près de Kitimat et comportera deux postes d'amarrage pour les pétroliers et un poste d'amarrage pour les navires utilitaires (Vol. 1, B1-2, demande visant le projet Northern Gateway d'Enbridge déposée en vertu de l'article 52). La zone d'évaluation touchée par le projet (ZETP), reliée à la construction du terminal, est illustrée à la Figure 3.

Le MPO a présenté deux demandes d'information à la Commission d'examen conjoint. Le promoteur du projet de pipeline Northern Gateway d'Enbridge a répondu aux deux demandes d'information. Depuis, un intervenant a examiné les documents de l'évaluation environnementale préparés par le promoteur (Enbridge Northern Gateway) ainsi que les demandes d'information. Les réponses fournies par le promoteur ont poussé les intervenants à poser une nouvelle série de questions au MPO.

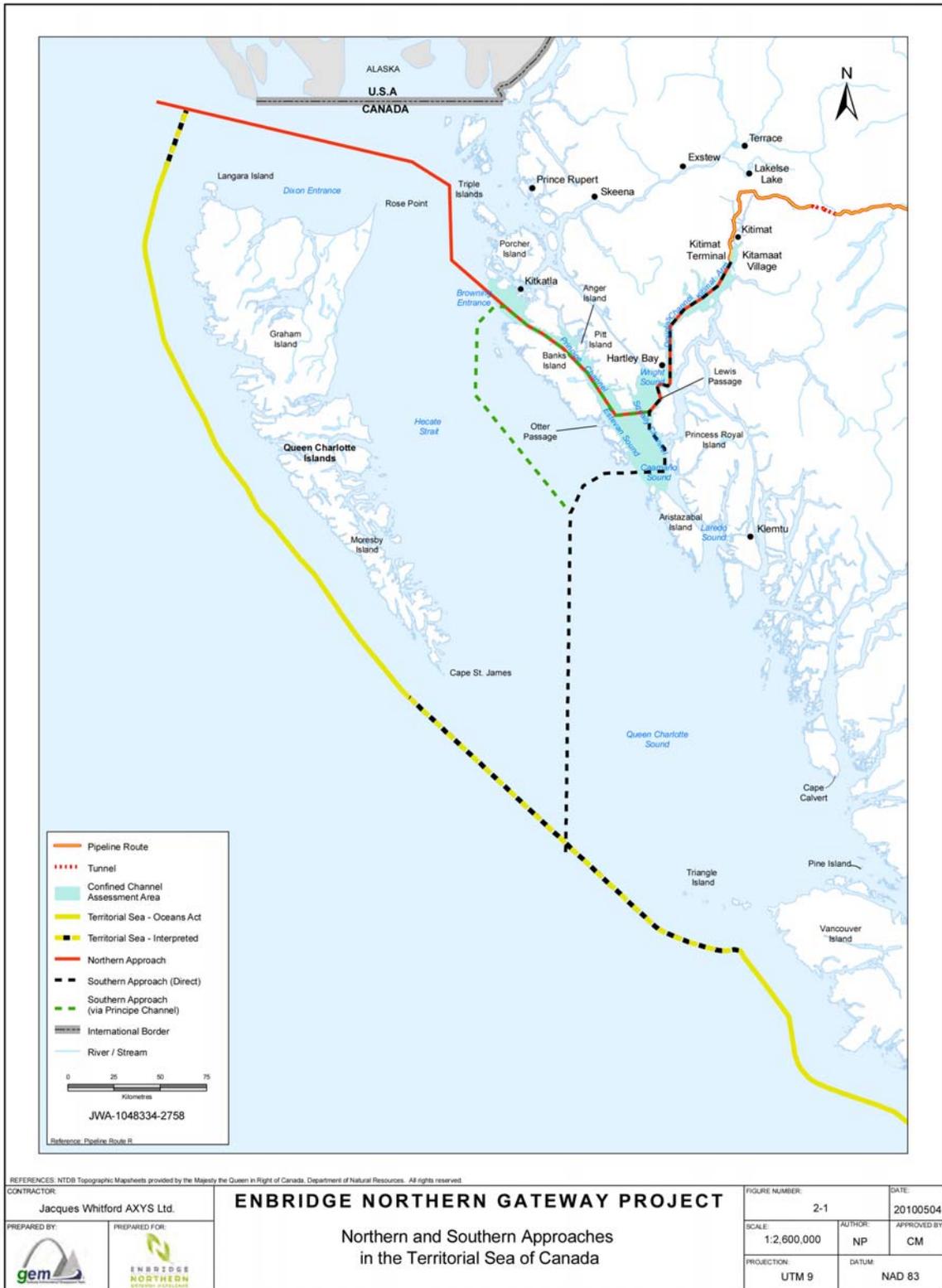


Figure 1. Carte illustrant les routes de navigation proposées des pétroliers dans la zone d'évaluation des eaux confinées du chenal et dans la zone d'évaluation des eaux libres (ZEECC et ZEEL). La ZEEL s'étend jusqu'aux limites de la mer territoriale (tirée du volume B9-42 du projet de pipeline Northern Gateway de la pétrolière Enbridge).

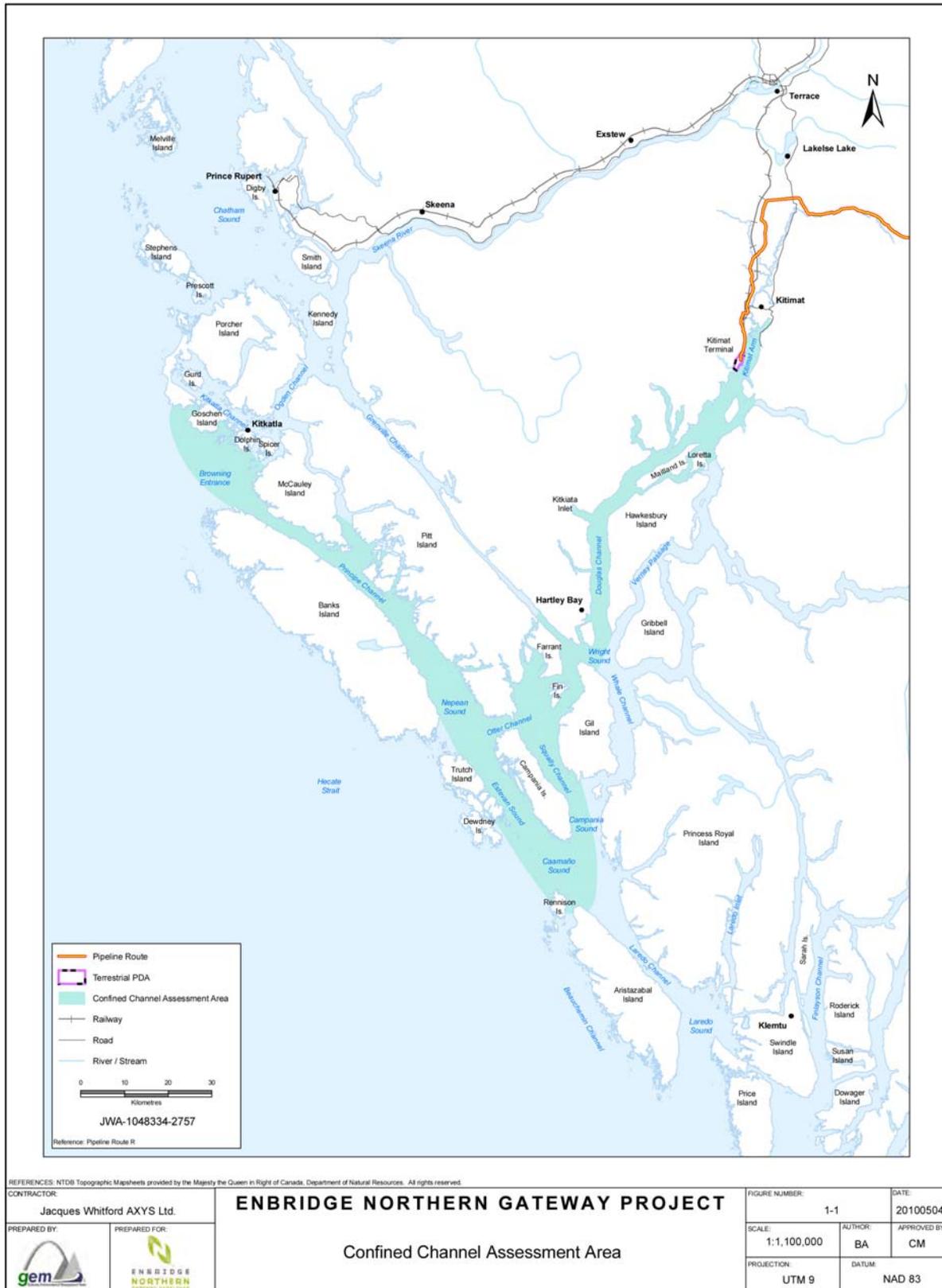


Figure 2. Carte illustrant l'emplacement et l'étendue de la zone d'évaluation des eaux confinées du chenal (ZEECC) (tirée du volume 8B de la demande visant le projet Northern Gateway d'Enbridge déposée en vertu de l'article 52).

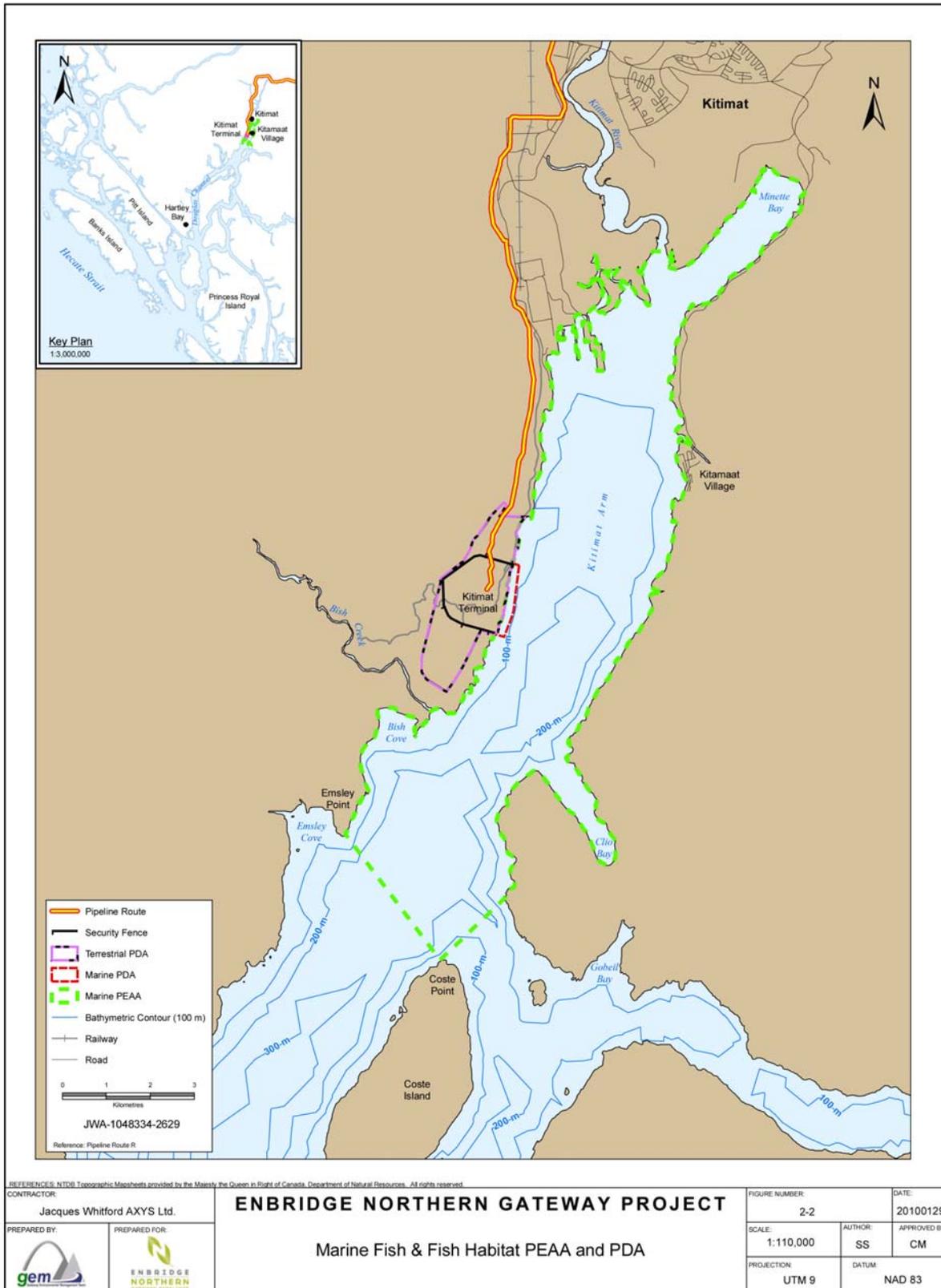


Figure 3. Carte illustrant l'emplacement et l'étendue de la zone d'évaluation touchée par le projet (ZETP). (tirée du rapport sur les données techniques du projet Northern Gateway d'Enbridge, Poissons marins et habitat du poisson 2010).

Analyse et réponses

Le promoteur n'a pas fourni de renseignements additionnels au secteur des Sciences du MPO responsable du poisson de fond. Les études entreprises par le promoteur n'étaient pas suffisamment représentatives de la zone et étaient limitées à la ZETP; par conséquent, elles ne représentent pas la répartition ni l'abondance des ressources halieutiques marines dans la ZEECC. Le secteur des Sciences du MPO responsable du poisson de fond n'a pas été averti si d'autres études ont été entreprises.

Sans caractérisation plus détaillée de la communauté de poissons marins dans la ZEECC, il est impossible d'évaluer la portée et la nature des répercussions potentielles sur cette communauté attribuables aux activités et aux déversements accidentels associés au projet. Il est essentiel de posséder des renseignements de base complets pour comprendre et déterminer les changements dans la communauté de poissons marins qui peuvent découler de ces activités.

Les données de référence sont aussi pertinentes pour l'évaluation du risque de pertes financières associées à la pêche, car, sans caractérisation adéquate des ressources au sein de la ZEECC, il est impossible d'évaluer les pertes réelles ou potentielles associées à la pêche en cas de déversement.

On sait que les répercussions du bruit causé par un engin utilisé pour mener un relevé géophysique ont une incidence sur les captures par unité d'effort pour les sébastes (Skalski et coll. 1992). Les niveaux de bruit auxquels les poissons sont exposés durant cette étude étaient plus élevés que ceux prévus par le promoteur durant le transport dans le cadre de ce projet. Néanmoins, le promoteur a affirmé qu'aucune étude ne démontrait que la perturbation acoustique avait des répercussions sur les poissons marins, et l'étude susmentionnée réfute cette conclusion. L'étude citée est pertinente pour l'évaluation du risque, car elle indique qu'il est possible qu'une hausse du bruit découlant du transport maritime entraîne une diminution des taux de captures.

Conclusions

En raison du manque de données et de renseignements fournis par le promoteur, il existe une importante incertitude quant aux effets potentiels des activités du promoteur sur les populations de poissons marins et les pêches marines dans la ZETP et la ZEECC.

Collaborateurs

Nom	Organisme d'appartenance
Greg Workman	Secteur des sciences du MPO, région du Pacifique
Andrew Edwards	Secteur des sciences du MPO, région du Pacifique
Neil Davies	GPA du MPO, région du Pacifique
Linda Nichol (Editor)	Secteur des sciences du MPO, région du Pacifique
Marilyn Joyce (Editor)	Secteur des sciences du MPO, région du Pacifique

Approuvé par

Laura Brown
Gestionnaire, Division des écosystèmes marins et de l'aquaculture
Secteur des sciences du MPO, région du Pacifique
Nanaimo (Colombie-Britannique)

Sources de renseignements

Commission d'examen conjoint du projet Enbridge Northern Gateway 2012. <https://www.neb-one.gc.ca/l-eng/livelink.exe/fetch/2000/90464/90552/384192/620327/customview.html?func=ll&objId=620327&objAction=browse&sort=-name>. Consulté le 22 mai 2012.

Skalski, J.R., Pearson, W.H. et C.I. Malme. 1992. Effects of sound from a geophysical survey device on catch-per-unit-effort in a hook-and-line fishery for rockfish (*Sebastes* spp). Can J. Fish. Aquat. Sci. 49:1357-1365.

Ce rapport est disponible auprès du :

Centre des avis scientifiques de la région du Pacifique
Pêches et Océans Canada
3190, chemin Hammond Bay
Nanaimo (Colombie-Britannique)
Canada V9T 6N7

Téléphone : 250-756-7208

Courriel : CSAP@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-3793 (imprimé)

ISSN 1919-3815 (en ligne)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2013

An English version is available upon request at the above address.



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2013. Réponse du secteur des Sciences aux demandes d'information présentées lors des audiences sur l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'oléoduc de la pétrolière Enbridge concernant les poissons marins. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Rép. des Sci. 2012/031.